ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussignée Valérie DELNAUD, directrice de l'École nationale de la magistrature,

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;

VU le décret en date du 6 juin 2025 portant maintien en détachement de Monsieur Haffide BOULAKRAS à l'École nationale de la magistrature à compter du 4 juillet 2025 ;

VU le décret du 4 novembre 2026 portant nomination de la directrice de l'École nationale de la magistrature,

Déclare donner, à compter du 5 novembre 2026, délégation de signature à Monsieur Haffide BOULAKRAS directeur-adjoint, chargé de la formation continue, du département international et du département des formations professionnelles spécialisées à l'École nationale de la magistrature pour signer, de façon permanente, l'ensemble des actes et documents suivants liés à l'activité placée sous sa responsabilité :

- les actes et pièces relatifs aux déplacements et missions notamment ordres de mission, ordres de mission dérogatoires, autorisation d'utiliser le véhicule personnel, états de frais, certificats divers,
- les devis, les engagements de dépense et bons de commande dans la limite d'un montant de 30 000 euros TTC,
- les remises partielles ou totales sur les tarifs de référence concernant :
 - la tarification des sessions de formation destinées aux magistrats étrangers (ou autres publics qui concourent au fonctionnement de la justice) qui figurent au catalogue du département international
 - la tarification des sessions de formation destinées aux magistrats étrangers (ou autres publics qui concourent au fonctionnement de la justice) en France, sur mesure, hors catalogue international
 - la tarification des missions à l'étranger
 - la rémunération des experts
- les actes relatifs à l'aptitude ou l'inaptitude des auditeurs de justice et des autres publics formés par les services de la formation initiale,
- les certificats administratifs et attestations diverses (dont service fait),
- les actes relatifs à la vie administrative et contentieuse de l'École,
- les actes de gestion du personnel, y compris la rémunération, à l'exception de ceux relatifs aux contrats de recrutement.

Pour signer, pendant mes absences ou en cas d'empêchement de ma part, les actes relatifs à la vie administrative et pédagogique de l'École.

Pour signer, pendant mes absences ou en cas d'empêchement de ma part, les ordres de mission internationaux.

Fait à Bordeaux, le 5 novembre 2026

LE MANDATAIRE,

Haffide BOULAKRAS

LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Valérie DELNAUD

Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et Recherche, Secrétariat général

10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99

www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles spécialisées, Département international

8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21